

Un HOLD UP dans l'enseignement agricole public

Depuis plus d'un mois, l'enseignement agricole public est mobilisé contre le nouveau calcul des heures de pluridisciplinarité dans les classes de Bac Pro rénové. En cette rentrée, sans aucune information préalable, de nombreux et nombreuses enseignant-es ont vu leurs fiches de service "trafiquées", contraignant les un-es à travailler plus pour atteindre leurs obligations de service, les autres à subir une réduction de leur rémunération !

Ce nouveau calcul des heures de pluridisciplinarité force les enseignant-es à "travailler autant pour gagner moins" ou à "travailler plus pour simplement gagner autant" alors qu'en même temps le manque d'attractivité de notre profession est reconnu (50% des postes proposés aux concours en 2023 non pourvus) !



Malgré une journée de grève et de manifestation devant la direction générale à Paris, le 14 novembre dernier, le ministre Marc Fesneau reste inflexible ; il assume la nouvelle règle de gestion. Il ment même devant les sénateur-trices lors de son audition le 15 novembre ("il n'y a pas d'augmentation du temps de travail", "c'est travailler autant et différemment pour gagner autant", etc.).

Notre dévouement pour l'Enseignement Agricole Public, pour la défense des usager.es et des personnels est sans faille et donc nous revendiquons le retrait immédiat de cette "mesure de gestion" brutale et injuste.

Benjamin BRO SNETAP - FSU.

Dans la rue le 24 octobre, en AG le 9 novembre 2023

Des retraités... actifs !

Le 24 octobre, dans le cadre de la journée nationale à l'appel du « groupe des 9 », leur intersyndicale nationale, une centaine de retraités du LOT se sont rassemblés devant la préfecture à Cahors pendant que leurs représentants étaient reçus par la nouvelle préfète. Ces derniers lui ont notamment rappelé qu'entre le 1er janvier 2017 et le 31 août 2023, la perte de leur pouvoir d'achat s'élevait à 9,6% soit l'équivalent de 2,4 mois de pension et même à 11,5% et 3,6 mois de pension pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG au 1er janvier 2018. En réponse, la préfète leur a surtout expliqué ce qu'on devrait penser !

C'est le jeudi 9 novembre que s'est tenue l'assem-

blée générale annuelle, à Figeac, en présence de **Marylène CAHOUE**, responsable nationale. Les participants ont pu y échanger et débattre sur les principaux sujets à l'ordre du jour (pouvoir d'achat, revalorisation des pensions, protection sociale complémentaire notamment). Nos responsables départementaux y sont venus témoigner que la solidarité actifs-retraités n'est pas un vain mot à la **FSU 46**.

Après le déjeuner pris en commun, la visite du Musée des Écritures Champollion, offerte par la FSU et commentée par un guide érudit, a comblé tous les participants.

Yves Françoise
Jean-Louis Viguié

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait Signez la pétition intersyndicale

exigeant 10% d'augmentation de nos pensions et retraites tout de suite, pétition qui a déjà recueilli plus de 50 000 signatures.

Sur Internet : <https://www.change.org/p/10-d-augmentation-imm%C3%A9diat>



N° 114 :

Novembre - Octobre - Décembre 2023

EDITO : Dégraissage à tous les âges

La fin de l'année est synonyme pour beaucoup de festivités et de convivialité mais en cette fin d'année les exclus seront plus nombreux que d'habitude.

Le secteur privé avait montré l'exemple avec le scandale des biscottes dans les EHPAD, ce scandale s'explique par la recherche du plus grand profit : faire de l'argent sur le dos des plus âgés montre le niveau d'empathie de notre société.

Les Resto du Coeur réduisent le nombre de repas hebdomadaires et n'ont jamais eu autant d'inscrits, étudiants, précaires, retraités...

Désormais ce sont nos collégiens et lycéens qui devront se serrer la ceinture : ici on supprime la viande, ailleurs c'est le laitage et aussi le repas de Noël (un surcoût de 2 à 3 euros par tête ce n'est pas envisageable).

En effet le prix des denrées a fortement augmenté et malgré une gestion rigoureuse de la part des services d'intendance, ce n'est plus possible avec les budgets alloués de terminer l'année sans creuser le déficit : qui serait capable de proposer un repas complet pour moins d'1,60 euros?

Depuis longtemps déjà la loi EGALIM votée par nos députés (30% de produit Bio) n'est plus applicable et si le département fait des efforts financiers pour soutenir les producteurs locaux, on est loin du compte.

Alors messieurs les députés et sénateurs si vous voulez nourrir correctement votre jeunesse dans un service public digne d'un pays développé, sans vouloir atteindre la qualité de restauration des restaurants de l'Assemblée Nationale ou du Sénat, donnez nous les moyens financiers de continuer à nourrir correctement les enfants cet hiver.

Anne Marie Bonhomme SNES—FSU

Fédération Syndicale Unitaire pour l'Éducation, la Recherche, la Culture—Bulletin de la section départementale de la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565221279 Mail fsu46@fsu.fr Directeur de la publication : Céline Sompayrac Imprimé par nos soins Prix = 1 euro. Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique des syndicats nationaux de la FSU 46. Conformément à la loi du 8 janvier 1978, vous pouvez y avoir accès, ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant à la FSU46, 80 rue des jardiniers, 46000 CAHORS Tel 0565221279 Mail fsu46@fsu.fr N° ISSN 1268-0613 ; CPPAP : 1225S07627

14 décembre
2023

LHOSPITALET PPDC

P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



La guerre est
toujours un échec

Page 1 : Edito

Page 2 : Elections professionnelles et arrivée de France travail

Page 3 : Les vieilles idées d'un ministre tout neuf—Alerte sociale

Page 4 : Un hold up dans l'enseignement agricole public Des retraités... actifs !

Elections professionnelles à Pole Emploi et arrivée de France Travail

Les agent.es Pôle emploi Occitanie ont conforté le SNU FSU Pôle emploi Occitanie, avec une progression en termes de voix.

Ainsi le SNU FSU reste et se renforce comme 1ère organisation syndicale de Pôle Emploi en Occitanie.

Dans le Lot, notre présence sur le territoire via notre représentante de proximité, lors de visites de sites, avec l'animation de réunion tous les 2/3 mois a permis au SNU FSU Pôle emploi d'être identifié, reconnu, sollicité, ancré.

Gageons que cette confiance se concrétise en fidélité en nous rejoignant pour être encore plus nombreux.es pour affronter 2024 !

2024 c'est pour nous d'abord France travail. Dès le 01 Janvier, Pole Emploi change de nom pour devenir France Travail...une machine de contrôle social!

La loi prévoit l'inscription sur nos listes de toute personne bénéficiant d'une aide de l'Etat, en plus des allocations chômage, comme l'allocation adulte handicapé ou le RSA, avec bien évidemment l'intelligence artificielle pour "mieux" l'orienter alors vers le bon opérateur du réseau de l'emploi. On parle désormais de « l'écosystème » qui regroupe tous les opérateurs traditionnels : Pole Emploi, mission locales, Cap emploi, mais aussi la région, les départements, les directions du travail, sans oublier les partenaires tels que l'AFPA, l'APEC, les OPCO, les maisons de l'emploi, la CAF, la MSA, ou encore ceux du placement tels que les groupements d'employeurs, les associations d'aide à l'insertion, etc.

Bien entendu, inscription rime avec engagement à minima de 15h d'activité par semaine, c'est à dire, candidater, participer à des forums, participer à des ateliers de recherche d'emploi, réaliser des immersions professionnelles, etc.

Plus de devoirs mais pas plus de droits !

Depuis les décrets de l'assurance chômage de 2019, suspendu pendant la COVID mais entrés en vigueur en 2021, les montants moyen d'indemnisation ont baissé, le nombre d'allocataires a diminué lui aussi, les bénéficiaires des minima sociaux ont en revanche augmenté.

Plus de personnes à accompagner avec des engagements mais plus de privé !

Avec France travail et les engagements à pouvoir suivre, honorer l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi, en évolution professionnelle, le gouvernement ne mise pas sur le service public mais offre une part encore plus grande au privé et prévoit d'ores et déjà d'ouvrir aux agences d'intérim les fichiers des personnes inscrites, ce qui est une grande nouveauté et un grand scandale pour nous.

Seulement 300 équivalents temps plein supplémentaires (France entière !) sont prévus pour faire face à un accompagnement renforcé, le recours encore plus accru à la sous-traitance, donc payer des opérateurs privés de placement qui nul doute par souci de rentabilité économique, "accélèreront" le retour à l'emploi.

Enfin, France travail c'est la casse du service public, avec la contractualisation et la régionalisation rampante. Nous y voyons non pas une réponse au plus près des territoires, des besoins, mais un « adéquationnisme » au seul besoin du patronat, une baronnie locale bien loin de l'égalité de traitement à travers le territoire pour toutes et tous.

Pour le SNU Pôle emploi, France travail c'est donc l'outil qui garantira une main d'œuvre, qui sous pression des devoirs à remplir, et un système de sanctions renforcé, acceptera alors des emplois mal payés, mal considérés, mal valorisés !

Nous sommes, dans de nombreux secteurs, dans une tension de recrutement. On nous bassine régulièrement avec les difficultés de recrutement des entreprises. La réponse étatique est donc claire : tordre le bras aux privés d'emploi pour les forcer à reprendre un travail même moins bien payé que le précédent, sans obligation pour les employeurs de reparler conditions de travail, niveau de rémunération, garanties salariales....

Le SNU FSU Pôle emploi s'attachera à veiller à ce que les missions du service public, les métiers, les droits des personnels et des usager.es soient respectés.

Marc RENAUX, SNU pôle emploi FSU



Les vieilles idées d'un ministre tout neuf

Il apparait de plus en plus clairement aux yeux de tous que le projet éducatif version Gabriel Attal est profondément régressif et tourne le dos à l'ambition de faire réussir tous les jeunes.

La réforme du lycée professionnel c'est 7 semaines (203 heures) d'enseignement en moins pour les élèves, c'est réduire les ambitions scolaires des élèves les plus fragiles aux seuls besoins économiques du territoire, donc les assigner à résidence géographique et sociale.

La réforme du collège qui s'annonce va dans le même sens : les groupes de niveau en maths et en français, c'est du tri scolaire et social. Ils sont présentés comme temporaires mais dans les faits les changements de groupe seront très rares, ne serait-ce que parce que pour obtenir des places dans le groupe des « plus forts » il faudra que des élèves de ce groupe « descendent » dans le groupe plus faible... Cela aura aussi pour conséquence l'éclatement du groupe classe dont on a déjà vu les effets délétères au lycée : pertes de repères pour les élèves, éclatement des équipes pédagogiques qui empêche le travail en commun, difficultés de suivi des élèves par les vies scolaires... Et puis c'est une réforme du collège à moyens constants donc pour faire faire plus de maths et de français aux élèves en difficulté, on leur supprimera des matières jugées non essentielles...



Le diplôme du brevet (re)deviendrait obligatoire pour rentrer au lycée et les 10% de recalés (si l'on s'en tient aux taux d'échec actuels au DNB) auraient la possibilité d'intégrer une classe « prépa-lycée », implantée en lycée. Cela aboutirait forcément à la mise en place d'une classe de relégation, stigmatisante et n'offrant surtout aucune garantie sur le fait que ces élèves puissent poursuivre les études de leur choix en Seconde générale,

technologique ou professionnelle, vu que le système actuel d'affectation réserve les places prioritairement aux élèves de Troisième.

Oui, vraiment, c'est à un formidable retour en arrière que ce jeune ministre prépare l'école.

Mais le **SNES-FSU** refuse d'enterrer la démocratisation scolaire. Nous avons

d'autres propositions pour résoudre les difficultés actuelles : il faut enfin mettre les moyens pour diminuer drastiquement les effectifs par classe et remettre en place des dédoublements afin de pouvoir travailler autrement avec les élèves ; il faut construire des programmes cohérents entre eux sans être pléthoriques ; il faut améliorer la formation initiale et continue sur le temps de service et lutter contre la crise de recrutement par une revalorisation sérieuse. Nous continuerons à nous battre avec la profession pour la réussite et l'émancipation de tous les élèves.

Florence Cabrit, SNES-FSU 46

Alerte sociale pour le 1er degré !

Conditions de travail dégradées / point de rupture atteint. Toutes les sections de la FSU-SNUipp ont déposé simultanément une alerte sociale le mardi 28 novembre pour dénoncer les conditions de travail dégradées des personnels de l'Education Nationale.

Année après année, les politiques éducatives des dernières décennies ont contribué à casser les protections dont bénéficiait le service public d'éducation. Elles ont imposé des réformes qui ne visent pas la résorption des inégalités et la réussite de tous les élèves. Elles ont privé l'École des moyens lui permettant d'atteindre les objectifs qui lui sont assignés.

Nous, élu-es du personnel du département du LOT, l'observons depuis plusieurs années lorsque nous rencontrons les collègues PE et AESH dans le cadre de notre mandat syndical. Cela se manifeste également par l'augmentation régulière et alarmante du nombre de signalements Santé Sécurité au Travail en lien avec les Risques Psycho-Sociaux (violences, surcharge de travail, souffrance au travail...). Le ministère porte la responsabilité de la dégradation des conditions de travail et de la santé de ses personnels, celles et ceux qui tiennent l'École à bout de bras, comme des conditions de scolarisation de tous les élèves. **Avec les 1709 suppressions de postes d'en-**

seignant-es dans le 1er degré pour la rentrée 2024, le choix politique de ce gouvernement est clair ! Il vise à poursuivre la dégradation du service public d'Éducation.

L'école, qui n'est pas en dehors de la société, subit l'augmentation des inégalités.

La loi de 2005 a permis une évolution sociétale et une amélioration de la prise en compte des élèves en situation de handicap, mais l'ambition affichée du ministère n'apas été accompagnée des moyens nécessaires. L'organisation de l'école inclusive cristallise de fortes tensions dans les établissements scolaires. Aujourd'hui l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers se fait sans

moyen supplémentaire, sans formation spécifique de l'ensemble des personnels. Les enseignant-es et les AESH se sentent trop souvent seul-es, sans soutien de la hiérarchie et avec le sentiment de devoir pallier les moyens dégradés auxquels doit également faire face le secteur médico-social.

Les enseignant-es et les AESH demandent non pas « un choc des savoirs » mais « un sursaut du ministère » face aux problèmes que rencontrent les personnels de l'Education Nationale !

